

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **64 (1928)**

Heft 13

PDF erstellt am: **08.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : *Tous à Porrentruy.* — *Programme général du Congrès.* — *Billet collectif pour Porrentruy.* — A. FERRIÈRE et A. ROCHAT : *Correspondance.* — ALICE DESCOEUDRES : *Ecole et psychologie.* — *Travaux spontanés (fin).* — G. C. : *Les docteurs Decroly et Simon à l'Ecole normale.* — INFORMATIONS : *L'initiative contre l'eau-de-vie.* — VARIÉTÉ : M. Coqalane. — PARTIE PRATIQUE : C. SEREX-ROCHAT : *De quelques moyens intuitifs au degré inférieur.* — LES LIVRES.

TOUS A PORRENTRUY

Tel est le mot d'ordre que donnent aux membres de la Société pédagogique romande, son président, M. Marchand et son secrétaire, M. Feignoux.

Ce mot d'ordre sera compris, n'en doutons pas, pour plusieurs raisons :

D'abord, il s'agit de renouer de vieilles amitiés. On ne s'est pas revus depuis longtemps, pas même écrit ; et maintenant, en quelques minutes, on supprime les ans écoulés, tout à la joie de l'heure présente.

Puis, pour ne point vieillir trop vite, il s'agit d'éprouver la bienfaisante *contagion* de nos jeunes collègues, de voir s'ébaucher les amitiés nouvelles qui seront — comme ce fut toujours le cas — l'une des grandes forces de cohésion de la *Romande*.

Il s'agit aussi d'apporter notre témoignage de reconnaissance aux organisateurs de ce Congrès, aux populations qui nous invitent avec tant de courtoisie.

Mais, au-dessus de tout cela, ce qu'on attend de nous, c'est que par notre présence à Porrentruy, nous fassions un acte de foi. Nous voulons affirmer à nouveau la volonté de l'Ecole populaire de travailler au bien de l'enfance, et, par elle, à celui du pays et de l'humanité.

Ainsi en témoignent les sujets à l'étude. Le premier, *L'Ecole, la Famille et les Pouvoirs publics* est tout un programme ; ne pourrait-on pas l'intituler : *De la Famille à la Patrie, par l'Ecole* ? Quant au second, *L'Ecole et la Paix*, n'est-il pas un complément du premier ? Et tous deux ne sont-ils pas un commentaire de notre belle devise : *Dieu — Humanité — Patrie* ?

C'est surtout pour servir ce triple idéal que nous nous rendrons à Porrentruy.

LA RÉDACTION.

XXII^e CONGRÈS PÉDAGOGIQUE

PROGRAMME GÉNÉRAL

Jeudi 28 juin.

Arrivée des congressistes. A partir de 14 h., distribution des cartes et des billets de logement à l'Hôtel de ville. — Visite de la ville, du Château, des musées, des écoles.

17 heures : Assemblée du Comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande, à l'Hôtel de ville.

Vendredi 29 juin.

Première assemblée générale.

Dès 7 h. : Distribution des cartes de fête et des billets de logement à l'Hôtel de ville.

9 h. 30 : Ouverture du XXII^e Congrès scolaire.

Chœur de bienvenue (paroles de M. Marchand, musique de J. Juillerat).

Discours de M. le conseiller d'Etat Rudolf, protecteur du Congrès.

Discussion du rapport de M. J. Laurent :

« L'Ecole, la Famille et les Pouvoirs publics. »

12 h. 30 : Banquet en ville.

15 h. : Première conférence à l'International. Sujet : « L'Ecole et la Paix », par M. Victor Basch, professeur à la Sorbonne.

17 h. : Visite des expositions scolaires.

20 h. 30 : Soirée musicale et théâtrale à l'International.

Samedi 30 juin.

Deuxième assemblée générale.

Dès 7 h. : Distribution des cartes de fête et des billets de logement à l'Hôtel de ville.

8 h. 30 : Chœur de bienvenue.

Discours de M. le conseiller fédéral Chuard, président d'honneur du Congrès.

Assemblée générale administrative.

Rapport du président de la S. P. R.

Rapport du trésorier.

Rapport du rédacteur de l'« Educateur ».

Rapport du rédacteur du « Bulletin ».

Désignation du nouveau siège de la Société pédagogique et du lieu du prochain Congrès.

Election du nouveau Bureau du Comité central.

Propositions diverses.

9 h. 30 : Discussion du rapport de M. D^r O. Bessire : « L'Ecole et la Paix ».

12 h. 30 : Banquet en ville.

- 15 h. : Deuxième Conférence à l'International. Sujet littéraire par M. Georges Duhamel.
 17 h. : Visite des Expositions scolaires.
 Excursions en Ajoie, éventuellement aux Grottes de Réclère.
 21 h. : Bal.

Dimanche 1^{er} juillet.

Dès 13 h. 30 : Course en auto aux Rangiers-Asuel-Château de Pleujouse-Charmoille et retour. — A la Sentinelle des Rangiers : Discours. — Cantique suisse.

PROGRAMME DES RÉJOUISSANCES DU XXII^e CONGRÈS

Vendredi 29 juin.

SOIRÉE

offerte par le Chœur mixte du Corps enseignant d'Ajoie.

Direction : J. Juillerat.

1. *Marche pour orchestre*. Op 51. N° 1. (Ecole normale.) Schubert.
2. *L'Idéal suisse*. (Chœur mixte exécuté par l'Ecole secondaire, l'Ecole normale et le Chœur du Corps enseignant d'Ajoie.) Juillerat.
3. *Sonate en sol* pour violon et piano (M. Alb. Béguelin et Mlle J. Perrin.) Grieg.
4. *Hymne au travail* avec accomp. de piano Doret.
5. *Le martin-pêcheur*, par Mlle J. Grimaître Rosemonde Gérard.
6. *L'anglais tel qu'on le parle*. (Saynète en un acte de Tristan Bernard.)
7. *Symphonie N° 11 pour orchestre* (Ecole normale.) Haydn.
8. *Röseli*. — *Quand la mer Rouge apparut...* (Vieilles chansons.)
9. *Menuet en sol*. Violon et piano (M. Alb. Béguelin et Mlle J. Perrin.) Beethoven.
10. *La légende du Vorbourg*. (Chœur mixte.) Juillerat.
11. *La Casaque*. (Comédie en un acte, de Molière.)
12. *Vieilles chansons jurassiennes*. Chappuis et Juillerat.

Samedi 30 juin.

BAL

Ouverture par ballets de l'Ecole secondaire des jeunes filles.

PROGRAMME

des expositions scolaires en l'honneur du XXII^e Congrès de la Société pédagogique romande.

Le programme général prévoit des visites aux expositions scolaires qui s'ouvriront jeudi, 28 juin. Ces expositions comprennent notamment :

1. Les journaux pour la jeunesse.

2. Les jeux éducatifs.
3. Le matériel d'enseignement, livres et divers.
4. Le mobilier scolaire.
5. Le cinématographe à l'école et projections diverses avec démonstrations.
6. Travaux divers exécutés dans les écoles de la ville de Porrentruy, etc.

Nous ne pouvons que recommander vivement de porter une attention spéciale à cette partie du Congrès.

INFORMATIONS

Les rapports publiés à l'occasion du Congrès parviendront aux membres de la S. P. R. par l'intermédiaire des Comités des Sociétés pédagogiques cantonales.

Au cas où des rapports ne seraient pas arrivés à destination, prière d'en réclamer aux Comités des sociétés pédagogiques.

Nous prions instamment les participants au Congrès d'adresser les cartes de participation, au plus tard, *jusqu'au 25 juin*, à M. F. Feignoux, secrétaire général du XXII^e Congrès scolaire, à Porrentruy. Téléphone 49.

Les congressistes trouveront en arrivant à Porrentruy, à l'Hôtel de ville, un office permanent de renseignements, ainsi qu'un groupe d'éclaireurs qui se mettra aimablement à leur disposition. Le Comité de réception portera une rosace rouge et noire, aux couleurs bernoises ; le Comité des logements, une rosace verte ; le Comité des vivres, une rosace verte et blanche ; le Comité d'organisation, une rosace bleue. Nous conseillons aux congressistes de passer, dès leur arrivée, à l'Hôtel de ville, pour y toucher les cartes de fêtes et les insignes, les billets de logement, éventuellement d'excursion.

Prix des cartes de fête :

A : Deux logements, deux déjeuners, deux banquets	Fr. 20.—
B : Un logement, un déjeuner, deux banquets . . .	» 15.—
C : Deux banquets	» 10.—
D : Un logement, un déjeuner, un banquet	» 10.—
E : Un banquet.	» 6.—

La carte de fête donne droit :

1. à l'insigne de fête ; 2. aux assemblées ; 3. aux conférences ;
4. aux banquets ; 5. au logement ; 6. à la soirée théâtrale et au bal.

Une agréable excursion en auto sera organisée le dernier jour, soit le dimanche 1^{er} juillet. Itinéraire : *Porrentruy-Sentinelle des Rangiers-Asuel-Château de Pleujouse-Charmoille et retour*. Prix : 3 francs.

Malgré les démarches pressantes nous n'avons pas encore de nouvelles concernant les réductions sur les chemins de fer fédéraux.

Les membres de la S. P. R. sont priés de suivre les journaux romands dans lesquels nous ferons paraître la décision de la Direction des chemins de fer fédéraux. Il ne faut pas désespérer...

Et même, si notre requête n'était pas agréée, chers collègues, serait-ce là

un motif pour ne pas faire voyage à Porrentruy ? Les Jurassiens vous attendent. Préparez-vous à répondre à l'appel d'aujourd'hui.

Au nom de l'amitié ! de la solidarité !

F. FEIGNOUX.

S. P. V. — Billet collectif pour Porrentruy. — Le C. C. organise les voyages collectifs suivants :

Dép. de Lausanne, le 28 à 11 h. 55 et 29 à 8 h. 23. — Prix : Fr. 20,75.

Dép. d'Yverdon, le 28 à 12 h. 35 et le 29 à 9 h. 04. — Prix : Fr. 16,60.

Ces prix s'entendent pour 12 à 60 personnes, avec la surtaxe pour train direct à l'aller, mais non pour le retour ; au delà de 60, ils seraient respectivement de fr. 19,45 et fr. 15,50. Faculté de rentrer isolément.

Prière de s'inscrire sans retard auprès de M. Ch. Lugeon, instit., Av. de Morges 31, Lausanne, en précisant le lieu de départ, le jour et l'heure.

CORRESPONDANCE

A l'Ecole sereine d'Agno.

Mon article sur la classe de Mme Boschetti-Alberti, paru dans *l'Éducateur* du 26 mai, m'a valu beaucoup de lettres enthousiastes et quelques critiques. Je voudrais relever ici celle que m'adresse M. A. Rochat. « Dans nos classes, on cultive avec un égal souci de vérité le beau et le bien. Ce cadre est un peu rigide, c'est vrai ; mais il est imposé. » Je n'ai pas dit autre chose, mais entre « on cultive » et « le régime aboutit à tel résultat inverse », il y a un abîme. J'ai écrit : « sans le savoir et sans le vouloir, bien entendu ». M. Rochat répond : « Voici ce que nous savons et voulons ». Il parle du conscient ; je parlais de l'inconscient. Où est dès lors le « désaccord absolu » qu'il croit voir ?

J'insiste : le cadre imposé produit dans le subconscient de l'élève — malgré toutes les paroles, tous les exemples et tous les encouragements du maître — une attitude double, chez l'enfant. John Dewey va jusqu'à parler de « duplicité » être et paraître. Les maîtres les meilleurs n'y peuvent à peu près rien : c'est le régime scolaire qui produit cet effet.

Que faut-il en conclure ? Une seule chose : il faut modifier le cadre. La loi scolaire l'impose ? Il faut faire campagne pour modifier la loi et donner au maître la liberté de remplir mieux sa tâche — la même liberté que Mme Boschetti accorde à ses élèves. — La plupart des pays d'Europe s'orientent dans ce sens. Une seule condition est requise : juger l'arbre à ses fruits. Que le résultat soit au moins aussi bon, sinon meilleur, que sous le régime actuel !

Mes lecteurs auront compris que je n'accusais pas les instituteurs d'un forfait aussi noir que celui que suppose M. A. Rochat !

Attaquer le régime scolaire en ce qu'il a d'antipsychologique, c'est montrer l'issue vers le mieux, tout simplement.

AD. FERRIÈRE.

P.-S. Une transposition a rendu peu clair l'un de mes renseignements. L'opuscule dont il est question page 166, en note, et page 168 en post-scriptum sont une seule et même chose. J'ajoute que je ne suis pas en mesure de fournir l'article de Mlle Tuzet (et non Fuzet) que je signale ; j'ai donné tout exprès l'adresse de l'éditeur. S'adresser aux libraires pour le faire venir. Quant à l'opuscule de Mme Boschetti, le premier tirage en est épuisé, un second va paraître d'ici peu. Que ceux qui l'ont demandé veuillent bien patienter quelque peu.

AD. F.

A cause de son œuvre, j'ai pour M. Ferrière — que je ne connais pas personnellement, — la plus haute considération. C'est dire que, si j'ai le regret d'être en désaccord absolu avec lui sur un point spécial, je suis loin de l'accuser d'aucun forfait !!

Mais voyons l'objet du litige.

M. Ferrière écrit (*Educateur*, page 164) en parlant des *recrues* de « l'Ecole sereine » d'Agno :

« ... elle (Mme Boschetti) avait devant elle des paysans lourdauds, épais souvent, ou mal bâtis, tristes produits de la misère et de l'âge ingrat ; des fillettes en apparence bavardes, superficielles, voire fausses et amies des cancons ; tous déformés par cinq ans d'école primaire où **on leur avait appris** — sans le savoir et sans le vouloir, bien entendu — **à paraître et non à être, à satisfaire tant bien que mal le maître et non à penser et à vivre par eux-mêmes** ».

Il y a bien : **On leur avait appris** ; est-ce du conscient ou de l'inconscient ? Et les maîtres doivent savoir ce qu'ils font, sinon, ce ne sont pas des maîtres.

Dès lors ma conclusion est-elle si *à côté* ? Malgré le distinguo de M. Ferrière ?

Que l'école populaire — que toutes les écoles — soient susceptibles d'améliorations, cela ne se discute pas. Que ce soit l'un des premiers devoirs des maîtres de les rechercher, j'en tombe d'accord. Mais qu'en sa forme actuelle, l'école ne puisse atteindre qu'aux piètres résultats signalés par M. Ferrière, cela, je ne l'admets pas.

Le cadre est rigide, c'est vrai ; mais où n'y a-t-il pas de cadre ? La grande affaire, c'est de le rendre suffisamment élastique, et pour cela de faire entière confiance aux maîtres.

Au surplus, l'école n'est pas tout. Dans l'un de ses ouvrages,

L'éducation dans la famille, si je ne me trompe, M. Ferrière fait le compte des heures passées annuellement en classe et en déduit que l'action de l'école n'est pas prépondérante dans l'éducation des enfants.

Alors ? — Demandons à Calvin de ne plus brûler personne, mais de chercher à convaincre. Cela nous vaudra quantité de beaux articles, dont je me réjouis à l'avance.

A. ROCHAT.

ÉCOLE ET PSYCHOLOGIE

Il y a quelque vingt ans, on ne pouvait prononcer le mot de « psychologie » — surtout en matière d'école — sans recevoir automatiquement, comme un choc en retour, le mot de « cobaye ». Vous croyiez à la psychologie, bien plus, — ô horreur ! — vous la pratiquiez ; de temps à autre, vous examiniez comment vos élèves réagissaient à un test donné, vous étiez classé ; peu importaient votre intelligence, votre dévouement, votre « actif » pédagogique : vous traitiez vos élèves en cobayes ; vous sentiez le fagot, vous étiez quasiment mûr pour l'asile... J'aimerais être sûre qu'on peut aujourd'hui parler de cette phobie au passé...

Est-ce qu'aujourd'hui, le corps enseignant comprend tout le profit qu'on peut tirer pour le succès de son enseignement, pour l'enrichissement de sa propre vie et de celle de ses élèves, de chercher à voir clair, pour autant que nous le pouvons, dans ce « torrent de la conscience » (W. James), que la majorité des hommes se contentent de regarder couler, les yeux mi-clos...

J'aimerais, pour aujourd'hui, me contenter d'indiquer, par une expérience récente, le poids que peut apporter une constatation psychologique dans un débat d'ordre pédagogique.

Il s'agit des débuts de l'enseignement de la lecture. On sait les flots d'encre qui ont coulé et couleront encore sur la question de savoir à quel âge en commencer l'étude ? D'une part, on vous cite des enfants ayant désiré d'eux-mêmes apprendre à lire à trois, quatre, cinq ans et l'ayant appris effectivement dès un âge aussi tendre. On vous cite les expériences faites dans les écoles Montessori, où de tout jeunes enfants, incités évidemment par le joli matériel de lecture mis à leur disposition, se mettent très tôt à lire, d'eux-mêmes. Certains parents trouvent commode que leurs petits enfants sachent se passer le temps en lisant des histoires eux-mêmes, au lieu de s'en faire raconter. Enfin, il y a ceux qui croient nécessaire que, devant les difficultés croissantes de la vie pratique, les enfants prennent tôt « de l'avance à l'allumage » !

D'autre part, il y a ceux qui estiment que dans le monde des fleurs, des animaux, de l'industrie, dans le vaste monde, il est mille et mille choses dignes de capter l'intérêt et le cœur des enfants avant que de les mettre au déchiffrage de ces petits caractères qui trop vite détournent leur attention des choses réelles pour en faire ce que notre grand Pestalozzi nomme des « hommes-syllabes ». Il est aussi ceux qui ont fait l'expérience que vous apprenez en trois

semaines à un enfant de sept ans ce que vous avez mille peines à ingurgiter en un an à un enfant de quatre ou cinq ans : je l'ai expérimenté dans une école privée, avec des enfants normaux.

On échange les points de vue, les arguments, et ça peut aller ainsi de siècle en siècle...

L'été dernier, je me trouvais à Londres, où j'eus le plaisir de visiter des écoles enfantines, toutes fleuries et remarquables aussi à d'autres égards. Les enfants y apprenaient à lire par une méthode des plus ingénieuses : grâce à un matériel fort bien compris, ils arrivaient — malgré l'extrême difficulté de la langue anglaise — à déduire d'eux-mêmes les sons d'une série de mots analogues et à découvrir la lecture par eux-mêmes. Et vous voyiez des classes entières de bébés de quatre et cinq ans déchiffrant fort bien de petites histoires dans de petits livres comme nous en rêverions pour nos écoles, de tout petits livres illustrés qu'on échange, sitôt finis, contre d'autres, tout aussi jolis...

Je m'avisai bien que plusieurs de ces jeunes docteurs en lecture confondaient les *b* et les *d*. Ça me remit en mémoire mon expérience sur les quatre positions d'un objet ¹ et je me demandai si l'apprentissage prématuré de la lecture rendrait ces petits enfants capables de discriminer plus vite que d'autres la gauche de la droite en même temps que le haut du bas. Ayant obtenu l'autorisation de faire l'expérience dans quelques classes, je constatai, avec une évidence absolue, que l'apprentissage prématuré de la lecture ne modifiait en rien le développement psychologique de l'enfant : chez les petits lecteurs-prodiges comme chez les autres enfants, ce n'est qu'à six ans que la majorité des enfants peuvent placer sans faute (ou avec une seule faute, sur huit placements exigés,) un drapeau ou une clé dans la position voulue.



Des enfants sachant lire ne franchissaient pas le test avant l'âge voulu.

33 % à 4 ans, 52 % à 5 ans, 87 % à 6 ans, indiquent les statistiques suisses.

D'après ces pourcentages, on voit qu'il s'agit d'un excellent test pour l'âge de 6 ans.

Dans un autre domaine, rappelons nos expériences sur le développement de la notion de nombre, établi d'après les tests Decroly : c'est à trois ans et demi que l'enfant a la notion visuelle du nombre 3 ; et seulement à cinq ans celle du nombre 4 et à six ans celle du nombre 5. Voilà qui met en garde aussi contre l'enseignement prématuré des nombres aux tout petits, si l'on veut cheminer en suivant le développement de l'enfant, et non en le précédant (voir *idem*, p. 246).

Donc, on peut continuer à ergoter sur la convenance de commencer plus ou moins tôt l'enseignement de la lecture. Mais on ne peut plus l'enseigner avant six ans sans fouler aux pieds manifestement cet axiome de la pédagogie nouvelle qu'il faut adapter l'enseignement au développement psychologique de l'enfant.

¹ « Développement de l'enfant de deux à sept ans », p. 222-23.

Je me rappelle un entretien personnel avec le D^r Decroly, où nous discutons méthode phonétique ou méthode globale et où il me disait en fin de compte : « Peu importe qu'on emploie une méthode ou l'autre, pourvu qu'on commence assez tard ».

C'est le bon sens même.

ALICE DESCŒUDRES.

TRAVAUX SPONTANÉS

*Fin*¹.

Il raconte la fabrication du verre ; après l'énumération des matières mises dans le creuset : « On prend un peu de cette *sauce*... » En racontant l'expérience de la bougie qui s'éteint sous un bocal : « Elle a *déjeuné* tout l'air. » Et après avoir raconté qu'il suffit de mettre le bocal au-dessus de la bougie sans même le poser sur la table pour que la bougie s'éteigne, il ajoute : « Si c'est pas drôle ! » De même, après avoir narré la fabrication des glaces, il ajoute, avec illustration sommaire à l'appui : « Vous vous voyez et vous voilà tout beau. » — Le 5 novembre il écrit : « Hier j'ai dû aller travailler et voilà que j'oublie ce matin un *s* à nécessaire, je l'avais écrit comme ça : nécessaire ; faut-il que je sois bête ! » Et le 10 novembre : « J'ai été le 9 au travail et j'ai appris mes tâches et je fais 3 fautes, je viens de plus en plus bête ; voilà les mots qui ont eu des fautes *assez, c'est, taillé*. » Et le 18 février : « Hier matin, Pestalozzi a eu 100 ans, juste à 7 ½ heures, juste quand j'allais ouvrir les volets... »

Il apprécie la méthode expérimentale : « Paulo dit qu'il sait mieux jouer que moi, alors j'ai demandé à mon frère des coyus (billes) pour voir à la récréation le plus bon !... » (La ponctuation est de l'enfant.) Après avoir raconté cette expérience que lorsqu'on rentre chez soi, après les vacances, tout paraît petit, il ajoute : « Si vous ne le croyez pas, allez deux mois en vacances, et vous verrez si je dis des mensonges. »

Dialogue. — Parfois le journal tourne en dialogue entre l'élève et sa maîtresse. M., généralement désordre, sent le besoin d'avoir un joli coin propre chez lui : « Hier j'ai fait un beau bureau pour moi et mon frère ; j'ai bien arrangé avec une belle nappe, j'ai un encrier avec une poule qui picotent, des livres, chemins de fer fédéraux, je sais tout, mon album, le diabololo, journal, une ardoise, de la craie, des ciseaux, un couteau. »

La maîtresse écrit dessous : « J'aimerais bien aller voir ce beau bureau. »

Et on lui répond aimablement : « Et bien, vous pourrez venir le voir quand vous voudrez. » — « Merci pour ton invitation, je tâcherai de trouver le temps. »

Trois jours après M. craint pour sa maîtresse une démarche inutile : « Vous m'avertirez quand vous viendrez pour vous dire s'il y a quelqu'un parce que que ma maman va travailler. » — Et deux jours plus tard : « Mon papa a dit qu'il voulait me faire un autre bureau, alors je pense qu'il sera plus joli ; je vous dirai quand je l'aurai. » — « Merci ! » — « Et vous aussi. »

Les grands hommes. — C'est une tâche un peu difficile pour des enfants arriérés que de raconter la vie des grands hommes. Cependant, ils le font avec joie et il leur en reste des souvenirs vivants.

¹ Voir *Educateur* n° 11.

Voici comment notre M. décrit l'enfance de Pestalozzi : « Voici qu'à l'âge de 6 ans, son papa sentait venir la mort, alors il fit venir la bonne Babeli et lui dit : Tu me promets de rester toujours avec ma femme et mes enfants ? Oui je vous le jure, et plus tard, on la demanda en mariage et elle dit : Non, j'ai promis de rester, je reste. » — Et nombreux sont les dessins et les traits montrant que les enfants ont saisi et senti la beauté de la vie de Pestalozzi. Rarement en ma longue carrière j'ai eu auditoire plus religieusement attentif qu'en lisant la mort de la grand-mère (*Léonard et Gertrude*). Chaque enfant reçut une des belles cartes représentant le portrait de Pestalozzi, par Ramos, et l'encadra pour avoir chacun à la maison un souvenir durable. Un des plus jeunes enfants demande la permission d'en encadrer une autre pour des voisins et sa maman me raconte qu'il fait sa prière du soir les yeux fixés sur l'ami des enfants.

Après avoir raconté aux enfants ce qu'ils pouvaient comprendre de la vie de Beethoven, — ils comprenaient en tout cas sa musique, la chantaient et l'écoutaient avec recueillement, — je leur demandai de m'écrire chacun ce qu'ils avaient préféré dans cette vie.

Voici une série de ces réponses :

D'abord quelques fillettes (10-12 ans) : « J'aime beaucoup quand son papa avait été *révél*ier le pauvre Beethoven qui devait jouer du piano. Il avait 4 ans. Il joua au milieu de la nuit. Il a été fatigué. » — « J'aime le mieux quand une dame avait perdu un petit garçon et Beethoven a dit : venez chez nous, je vous parlerai avec le piano, il a joué du piano et la dame été consolé. »

Bien touchant le fait que seul un orphelin de mère cite ceci : « On lui a envoyé une lettre que sa maman était malade et il a vite couru chez lui et sa maman est morte, et il était tout triste. »

Un autre, notre ami M. : « J'aime le mieux quand comande l'orchestre, l'orchestre va tout de travers et il arrête un petit moment et il recommence sa retourne aller tout de travers et Beethoven dit à son ami : *écri*t-moi sur ce papier ce qu'il y a et il écrit : pars vite chez toi ; je t'expliquerai à la maison. Beethoven avait deviné, il court chez lui et se met à pleuré ; son ami voulait aller en voyage ; lui il a dit : non reste avec moi. »

Et le plus musicien de la bande écrit : « Ce que j'aime le mieux c'est quand il faisait (le) chef d'orchestre et quand il regardait la nature pour inventer un morceau de musique. »

Lettres. — Albert Schweizer raconte qu'il a gardé de si terribles souvenirs du cauchemar qu'étaient pour lui et ses frères les lettres de remerciements qu'il ne fera pas de cadeaux à des enfants sans leur recommander de ne pas remercier. Beaucoup parmi nous partagent ces impressions. C'est que nous n'écrivions pas notre journal ! Même des enfants arriérés écrivent volontiers quand ils ont pris l'habitude de rédiger. Etant en relation avec des tolstoïens, j'eus l'occasion de correspondre avec une classe de Moscou. Voici la lettre que M. écrit spontanément et rapidement. Tout d'abord il faut leur donner une idée de ce qu'est Genève : une petite vignette, au coin à gauche représente une barque à voile :

« Mes chers amis Russes, je m'en vais vous raconter un peu de Genève : quand nous nous promenons vers le beau Lac Léman, nous voyons de belles barques à voiles, de beaux bateaux à vapeur, de beaux cygnes, de belles poules d'eau, de belles mouettes, mais il ne faut pas confondre avec le bateau qu'on appelle mouette. Dernièrement, on nous a invités pour aller en auto, on regardait le beau lac, les beaux arbres, avec des yeux tout ouverts, comme ça ☹ ☹ Dans notre classe, quelquefois, on bat les plus petits que soi : j'espère qu'en Russie, ce n'est pas comme ça. Salutations », etc.

Lettre d'Edmond (9 ans) à son ami Paul, qui vient d'entrer à l'hôpital :

« Cher Paul, je t'écris quelques lignes pour te dire que j'irai te trouver, Joseph et moi, un dimanche, et je t'achèterai quelque chose et je pense que tu seras vite guéri parce que je m'ennuie de toi *quar* on était bien amis les deux et on s'amusait bien aux classes gardiennes et maintenant je vais plus bien m'amuser. Et le petit A. a quitté les cuisines scolaires parce qu'il devait manger trop vite. Alors sa maman la fait quitter les cuisines, et je t'envoie mes bonnes salutations. Edmond Marrel. »

Les nombreux amis, petits ou grands de notre classe reçoivent souvent messages écrits, dessins ou souvenirs plus substantiels : brosse à risette ou corbeilles ; et c'est un sentiment à encourager que le besoin de donner quelque chose de soi-même en réponse à un cadeau.

Il n'y a pas longtemps, toute notre classe fut très affectée par la mort du fils du concierge de l'école, un fils unique. Le matin même de l'ensevelissement qui devait avoir lieu à midi, tous les enfants désirèrent envoyer des lettres de sympathie aux pauvres parents plutôt que de raconter simplement leurs jeux et occupations du jeudi. Le plus retardé de tous en orthographe, — lui-même menacé du mal terrible qui avait emporté la victime — écrit : « Toute l'école de M. est bien ennuillée que votre fils est mort, et vous, Monsieur et Madame P. vous avez beaucoup de chagrin. Quand nous on mangera, vous pleuré (pleurerez). » — J'ai à peu près rétabli l'orthographe, très rudimentaire : mais n'est-ce pas splendide de voir à quoi on peut faire servir quelques rudiments de connaissances — avec du cœur !

Le lendemain, pour ne pas laisser les enfants sous une impression trop triste, je leur chantai le chant de Schubert : « La Mort et la Jeune Fille » qui représente la mort sous une face apaisante. Voici comment une fillette plus qu'arriérée, de 13 ans, résume la traduction française, — j'ai fait le récit une seule fois. Sauf le mot « jeune » que j'ai ajouté et quelques terminaisons mal orthographiées, la rédaction est telle quelle :

La Jeune Fille et la Mort : La (jeune) fille disait : Va t'en, mort, je veux rester encore sur la terre et la mort a dit : « Viens vers moi, je ne suis pas méchante, je suis ton amie. Viens vite, je te donnerai la main et je te mettrai dans mes bras tout doucement et tu t'endormiras. »

Chez une fillette n'ayant que deux tiers d'intelligence, on voit que la délicatesse des sentiments peut rester intacte.

En voilà assez, j'imagine, pour démontrer qu'on aurait tort d'imaginer que le fait de suivre une classe d'arriérés signifie nécessairement être dépourvu d'originalité, de cœur et de spontanéité.

Et j'en viens à mon point de départ. N'aurait-il pas été dommage de condamner ces enfants à de plats exercices de grammaire ou à des dictées où il ne leur est pas possible de mettre du leur ? Et si de petits arriérés sont capables de rendre avec autant de fidélité et parfois de saveur leurs expériences quotidiennes, n'est-ce pas une perte de forces regrettable de ne pas en fournir la possibilité à tous les enfants ? ALICE DESCŒUDRES.

LES DOCTEURS DECROLY ET SIMON A L'ÉCOLE NORMALE

Heureuse de la venue à Lausanne des docteurs Decroly et Simon, l'Ecole normale se devait de les inviter à parler à ses élèves.

Ces savants pédologues ont accepté notre invitation avec une amabilité telle qu'il devint assez facile de trouver, dans le programme serré des « Journées éducatives », un moment qui convînt aux conférenciers et à l'Ecole normale.

Vendredi 1^{er} juin M. O. Decroly a entretenu nos élèves, quelques instituteurs et des invités, de « ce que l'enfant a acquis avant d'entrer à l'école ». Causerie familière, simple et claire rendue vivante par la chaleur et par l'enthousiasme du conférencier, qui nous représenta la somme des impressions variées et complexes accumulées dans le cerveau par l'expérience enfantine, leur richesse, l'influence du milieu, dont on ne voit pas toujours l'importance considérable, et, à cet égard, la supériorité incontestable de la campagne sur la ville.

Samedi matin, c'était au tour de M. Th. Simon de tenir sous le charme de sa parole précise et claire l'auditoire de la veille auquel s'était adjointe une classe du gymnase des jeunes filles. M. Simon a parlé des « Méthodes pédagogiques », montrant comment, en passant de la méthode professorale à la méthode intuitive, puis à la méthode active, l'on a fait chaque fois des progrès, en ce sens que l'on s'approchait toujours plus de l'enfant, mais que, à ces méthodes, dont chacune a ses qualités, manquait quelque chose d'essentiel, la connaissance de l'enfant, que seule la pédagogie expérimentale est en mesure de donner ; ce qui signifie, non que cette dernière méthode se substitue aux autres — elle n'est qu'une méthode d'investigation — mais qu'elle s'y ajoute et leur permet de donner le maximum de rendement.

Ces deux conférences ont intéressé très vivement l'auditoire ; nous marquons d'un signe heureux ces deux jours où nous avons eu l'honneur de recevoir deux conférenciers aussi distingués, aussi compétents, aussi réputés que MM. Decroly et Simon qui, d'ailleurs, nous ont dit leur plaisir de s'adresser à nos élèves. Quand ils reviendront en Suisse nous espérons bien qu'ils passeront à l'Ecole normale : ce sera de nouveau une fête ! G. C.

INFORMATIONS

L'INITIATIVE CONTRE L'EAU-DE-VIE

Historique et but. — La demande d'initiative contre l'eau-de-vie appelée couramment « de l'option locale » munie de 145 761 signatures valables, chiffre rarement atteint par une initiative, a été remise en novembre 1921 au Conseil fédéral. Celui-ci, sans doute pour des raisons se rapportant à la revision du

régime des alcools, a retardé jusqu'au 5 décembre 1927 de la soumettre aux Chambres fédérales. Les initiants pensent que c'est aussi pour les mêmes raisons que le Conseil fédéral a pris dans son rapport aux Chambres une attitude négative à l'égard de l'initiative.

Contrairement à l'opinion du Conseil fédéral, les initiants ont la conviction que l'acceptation de l'initiative, au lieu d'apporter une aggravation au régime des alcools que veut instaurer le projet de revision en discussion dans les Chambres fédérales, ne fera que le compléter. Elle poursuit en partie les mêmes buts que le projet officiel, mais en faisant appel à d'autres concours. La revision projetée de réaliser une diminution de la consommation du schnaps par des mesures administratives et fiscales, l'initiative tend à faire accorder aux communes et aux cantons le droit de restreindre sur leur territoire le débit, le commerce de détail et la distillation domestique de l'eau-de-vie.

Expériences faites. — Les mesures préconisées par l'option locale ont donné les meilleurs résultats dans beaucoup de pays européens et d'outre-mer. C'est aussi à l'aide de l'option locale que les districts agricoles de la Norvège ont été presque complètement débarrassés de l'alcoolisme de l'eau-de-vie qui y faisait de terribles ravages. Le Danemark a introduit l'option locale comme complément des fortes impositions dont sont frappées les boissons distillées. En Suisse, c'est l'auteur de l'histoire de la Confédération suisse, publiée à l'occasion du sixième centenaire de la Confédération, le professeur C. Hilty, qui, pour la première fois, en 1889, a déposé au Conseil national, un postulat demandant l'option locale.

Objections. — Le Conseil fédéral craint que ce soient justement les communes dans lesquelles existe une forte consommation d'eau-de-vie qui ne fassent pas usage des droits que l'acceptation de l'initiative leur donnerait. Sans doute, il faut dans certains cas, surtout quand il s'agit de la lutte contre l'alcoolisme, un certain effort pour vaincre le mal. Mais combien souvent n'a-t-on pas constaté que le remède est venu de l'excès même du mal ! Puis ne faut-il pas tenir compte de l'utilité que peut avoir, pour certaines communes où l'eau-de-vie ne joue pas encore un rôle néfaste, le droit de pouvoir se défendre contre ce danger ! Prévenir vaut mieux que guérir.

On a objecté encore à l'initiative de ne pas supprimer le mal dans son principe, soit la consommation de l'eau-de-vie. L'initiative n'y a pas visé parce que cela est impossible. Elle laisse le droit à celui qui croit ne pas pouvoir vivre sans eau-de-vie de s'en pourvoir dans un endroit où on en vend. Les initiants sont persuadés qu'on aura atteint un grand résultat quand on aura pu supprimer dans une commune la tentation permanente de boire de l'eau-de-vie, qui consiste dans un grand nombre de débits d'alcool et d'appareils domestiques de distillation.

Les votations d'épreuves qui furent organisées dans environ 80 communes suisses, grandes et petites, avant le lancement de l'initiative ont fourni la preuve que beaucoup d'entre elles seraient disposées à faire usage des droits qui leur seraient accordés par elle. Et comme l'adoption de l'option locale n'aurait lieu

que là où les citoyens le voudront, le meilleur contrôle qui réglera l'observation de ce droit sera celui de l'opinion publique.

Comme la demande d'initiative ne se rapporte qu'à la fabrication et au commerce de l'eau-de-vie, il ne constitue pas une immixtion dans les affaires privées des citoyens. Sous ce rapport, il n'est pas plus une restriction de la liberté publique que beaucoup d'autres mesures imposées par le souci de l'hygiène publique.

L'initiative populaire contre l'eau-de-vie a d'ailleurs prévu que l'abrogation des mesures restrictives pourrait se faire aussi facilement que leur adoption. Le pire qui pourrait arriver, c'est que l'initiative reste lettre morte, aucune commune ne faisant usage des droits qui lui seraient conférés. Chaque votation sur l'introduction de l'abrogation de l'option locale fournirait la meilleure occasion d'une propagande efficace sur l'utilité ou les dangers des boissons alcooliques. Cette propagande ne pourrait qu'être favorable au reste de la législation sur l'alcool, qui dans notre pays, le seul au monde où ce soit ainsi le cas, ne dépend que de la compréhension que lui apportera le peuple. On se demande avec un vif intérêt si les Chambres fédérales ne jugeront pas l'initiative plus favorablement que ne le fait le Conseil fédéral.

(Communiqué par le Secrétariat antialcoolique suisse, Lausanne, Dr M. Oetli.)

VARIÉTÉ

M. COQALÂNE

— Allons, mes amis, groupez-vous autour du pupitre pour la leçon d'instruction civique, dit M. Coqalâne en frappant l'une contre l'autre ses mains grassouillettes. Voyons, dépêchez-vous ! Ne perdez pas de temps.

Nous allons, aujourd'hui, parler *des droits et des devoirs du citoyen*. C'est un sujet très important.

Ah ! le beau titre que celui de *citoyen*. Comme on doit être fier de le porter ! Comme il faut toujours savoir s'en montrer digne ! N'est-ce pas, mes amis ?

Et dans sa joie de donner une bonne leçon, M. Coqalâne redressait sa courte taille ; sa figure poupine se colorait ; ses yeux vifs brillaient derrière ses lunettes cerclées d'or.

— Pour bien comprendre ce que signifie *citoyen*, cherchons quelques mots de la même famille.

— Cité.

— Citadin.

— Citadelle.

— C'est bien. Qu'est-ce qu'une citadelle ?

—

— Comment ! Vous l'avez déjà oublié ? Une *citadelle* est un *château-fort*, une *forteresse*. Souvenez-vous de la poésie que nous avons apprise au mois de mai et qui a pour titre : *La Citadelle* :

Des siècles écoulés, sévère *forteresse*,

Mais retraite aujourd'hui des hiboux, des autours,

Un ancien *château-fort* dresse ses vieilles tours,
Près du mont verdoyant que la brise caresse.

— En passant, dis-moi, Pierre, ce que c'est qu'un *siècle* ?

PARTIE PRATIQUE

DE QUELQUES MOYENS INTUITIFS AU DEGRÉ INFÉRIEUR

Les institutrices du degré inférieur savent à quel point les leçons doivent y être variées pour éviter l'ennui et la lassitude. Il faut, pour intéresser nos petits, pour les captiver, une bonne dose d'imagination qui se traduira par des moyens intuitifs aussi nombreux que possible. Ces moyens intuitifs, ces jeux comme nous les appelons, demandent à l'institutrice un travail supplémentaire considérable, mais elle s'en trouvera largement récompensée par l'entrain et la joie qui régneront dans les leçons. Les enfants capables d'admettre l'abstraction « tout de go » sont de rares exceptions ; ceux-là feront leur chemin par leurs propres moyens, mais, nous le répétons, ils sont en infime minorité et nous faisons nos jeux pour la presque totalité de nos élèves.

Examinons quelques-uns des jeux employés avec les enfants de sept ans pendant les leçons d'arithmétique.

Admettons qu'il s'agisse d'une répétition des nombres de 1 à 20. Notre matériel, déjà connu, sert d'application et il est bien entendu que tous les jeux ne sont pas employés dans une même leçon.

Le boulier individuel dont l'explication a paru dans l'*Educateur* il y a quelques années, et dont l'emploi a été préconisé, si je ne fais erreur, par M. Fauconnet, alors instituteur à Orbe, rend les plus grands services. Les boules seront de deux couleurs afin que les dizaines soient bien apparentes. Ce boulier se prête à toutes sortes de combinaisons que chaque institutrice trouvera elle-même.

Jeu du tour de cou. Pour l'établir nous avons découpé les chiffres de 1 à 20 dans un gros bloc de calendrier, ces chiffres ont été collés sur des cartes ; chaque carte porte un seul nombre et se passe autour du cou au moyen d'un cordon quelconque. Si je veux compléter la vingtaine, j'appelle le numéro 2, par exemple, l'élève qui le porte sort du rang et, sans rien dire, le numéro 18 vient se placer après lui. Le résultat s'énonce ainsi $2 + 18 = 20$. Si la classe est très nombreuse, deux jeux pareils peuvent se faire en même temps. Si l'effectif est plus restreint les élèves qui n'ont pas de numéro posent les questions et vérifient eux-mêmes.

Notre « ciné » se compose d'une boîte percée d'une petite fenêtre devant laquelle passent les nombres qu'il s'agit d'additionner et de soustraire. Ces nombres sont écrits sur des bandes en chiffres assez gros.

Le **disque**, les **cubes**, les **lotos** rendent également de grands services.

Les élèves de première année inférieure doivent aussi pouvoir résoudre par écrit de petits problèmes. Pour ceci nous avons trouvé une source merveilleuse dans les catalogues de nos grands magasins. Les gravures de jouets,

ustensiles de ménage, etc., découpées et collées sur des cartes fourniront la matière à de charmants petits problèmes.

Puis vient enfin l'abstraction pure sous forme de petits problèmes, sans gravures cette fois.

Je n'ai aucunement la prétention d'apprendre quelque chose aux institutrices en fonctions. Nous en connaissons trop qui font preuve d'une ingéniosité admirable. Ces lignes seront peut-être de quelque utilité aux jeunes qui entrent dans la carrière. Mais, et c'est surtout la raison de cette petite étude, notre rédacteur me l'a demandée.

C. SEREX-ROCHAT.

LES LIVRES

Observations et expériences de botanique. — Sous ce titre, M. Bourquin, professeur à l'Ecole normale de Porrentruy, publie un opuscule d'une quarantaine de pages que nous nous empressons de signaler à la bienveillante attention des maîtres de botanique. A quelque degré qu'ils appartiennent, ils y trouveront une ample moisson de sujets d'expériences et d'observations susceptibles de leur inspirer des leçons attrayantes et bien vivantes. L'enseignement de la botanique a, trop souvent encore, un caractère livresque. Rompant avec la routine, M. Bourquin l'oriente résolument vers l'école active et le fonde sur l'expérimentation.

L'opuscule est illustré de nombreuses figures schématiques. J. M.

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse. Fascicule 38, Mergoscia-Montreux. Administration 7, Place Piaget, Neuchâtel.

Ce fascicule renferme la liste énorme des Meyer suisses qui, à des titres divers, ont été jugés dignes de figurer au Dictionnaire. Ils s'illustrèrent surtout dans les métiers, les arts, les professions libérales et la politique, et le nombre de ceux qu'il faudrait citer ici comme ayant marqué dans l'enseignement est plutôt restreint. Voici, par ailleurs, la figure et le nom aimé du toujours regretté Maurice Millioud, qui fut le maître de tant d'intellectuels vaudois, et l'ami dévoué du corps enseignant de tous les degrés. Un ancien maître primaire vaudois, le sténographe et publiciste d'histoire Louis Mogeon, a aussi sa place méritée dans ce fascicule.

Les maîtres de géographie économique trouveront aux articles *Mines* et *Monnaie* des renseignements utiles, et les maîtres d'histoire y noteront, à côté de noms fameux, des renseignements archéologiques intéressants sous le nom de la station de *Montlingerberg* (St-Gall).

Le tome quatrième est ainsi achevé, et avec lui les deux tiers de la grande œuvre nationale à laquelle la librairie neuchâteloise peut être fière d'avoir attaché son nom.

E. B.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LAUSANNE

RESTAURANTS DE LA SOCIÉTÉ
VAUDOISE DE CONSOMMATION

Ecoles et sociétés y trouveront : Potage ou bouillon, 20 cent. DINERS avec VIANDE depuis 1 fr. 40, THÉ, CAFÉ, CHOCOLAT, LAIT CHAUD, la tasse 15 centimes.

PRIX SPÉCIAUX sur demande 1 heure à l'avance.

TÉLÉPHONE 86.15.

Chalet-Restaurant du Mont de Baulmes

Trois quarts d'heure de Sainte-Croix. Salle pour Sociétés et Ecoles. Restauration chaude et froide. Vin. Bière. Limonade. Edmond CAND, tenancier. Téléphone 108

RESTAURANT CERCLE DÉMOCRATIQUE SAINTE-CROIX

BANQUETS. REPAS DE NOCE. TOUTE RESTAURATION. ARRANGEMENT SPÉCIAL POUR SOCIÉTÉS ET ÉCOLES. PRIX TRÈS MODÉRÉS. — — Se recommande Marcel Lassueur, chef de cuisine.

GRUYÈRES Crémérie-Tea-Room des Remparts

INTÉRIEUR GRUYÉRIEN — TERRASSE — VUE MAGNIFIQUE
100 PLACES Avisez téléphone Gruyères N° 18

Les écoles et sociétés qui excursionnent en Gruyère trouvent à

l'Hôtel de Ville de Broc

bienveillant accueil et séjour agréable. Prix réduit pour écoles et sociétés. Grandes salles. Terrasse ombragée, vue magnifique. Cuisine réputée, truites. Centre d'excursions : Gorges de la Jogne, lac de Montsalvens, Gruyère, Fabrique de chocolats Cailler. Pour renseign. Tél. 7.

CABANE-RESTAURANT BARBERINE SUR CHATELARD (VALAIS)

Lac de Barberine ; ravissant but pour excursions ; pour écoles, soupe, couche sur paille, café au lait 2 fr. par élève. Arrangement pour sociétés. Restauration, pension, prix modérés. Bateaux, funiculaire. Tél. 4. Se recommande : Jean Loniât, Marécottes.

HOTEL DENT DU MIDI SALANFE S. SALVAN - ALT. 1914 M. : VALAIS

POUR ÉCOLES : SOUPE, COUCHE SUR PAILLASSE, CAFÉ AU LAIT, 2 FR. PAR ÉLÈVE. SALLES CHAUFFÉES. Tél. Salanfe 35. Frapoli, prop., membre du C.A.S

RIGI HOTEL EDELWEISS

:: :: 20 minutes au-dessous du Rigi-Kulm. :: ::

Meilleur point de départ pour assister au lever du soleil. Nourriture de premier choix à prix avantageux. Recommandé tout spécialement aux écoles et sociétés. Place pour 150 personnes. Nouveaux locaux confortables avec lumière électrique pour nombreuse compagnie. Téléphone. Se recommande : Th. Hofmann-Egger.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

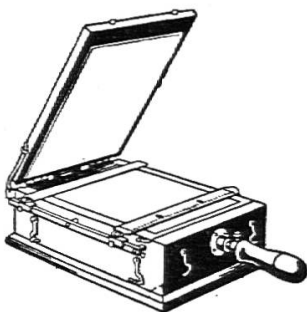
Hôtel St-Gothard, Flüelen Lac des Quatre-Cantons

Chambres depuis 2 fr. Dîner dep. 2 fr. 50. Pension dep. 7 fr. 50. Café complet 1 fr. 50.
 Prix très réduits pour écoles et sociétés. Bonnes références dans toute la Suisse romande.
 Téléphone 146 Ch. Huser, propr. Téléphone 146

FLÜELEN — (Lac des Quatre-Cantons) HOTEL DE LA CROIX BLANCHE ET POSTE

50 lits. — Maison d'ancienne renommée, vis-à-vis du débarcadère et de la gare. — Grandes terrasses couvertes. Tea-Room. Café-Restaurant. Prix modérés. — Geschwister Müller, propr.

TIREZ LE MANCHE



et la reproduction désirée est faite, en écritures à la main, à la machine ou même les dessins.

“SCHÆTZLER”

fournit toujours le même travail, indépendant du service. les copies sont toujours propres, en une ou plusieurs couleurs, sur tous les papiers, étoffes, etc., en un nombre illimité.

Malgré cela, il est meilleur marché que les autres appareils. Plus de 3500 appareils sont en usage en Suisse. Demandez des offres, épreuves, références, ou une démonstration pratique par notre représentant, ceci sans engagement pour vous.

Multicopiste automatique.

Fabrication et vente par :

55

E. SCHÆTZLER & Cie, BALE, rue de Dornach.

Le Succès Pédagogique

c'est la

Méthode de Violon

de

FERDINAND KUECHLER

Jugez vous-même et demandez gratuitement un spécimen et les jugements des compétences de la

Maison d'Edition : **HUG & Co, BALE**

Ecole protestante de Sion

Le poste d'instituteur de la première classe primaire est à repourvoir pour l'automne.

71

Pour tous renseignements, s'adresser à M. G.-V. Rosselet, pasteur, à Sion.



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Florissant 47, GENÈVE

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

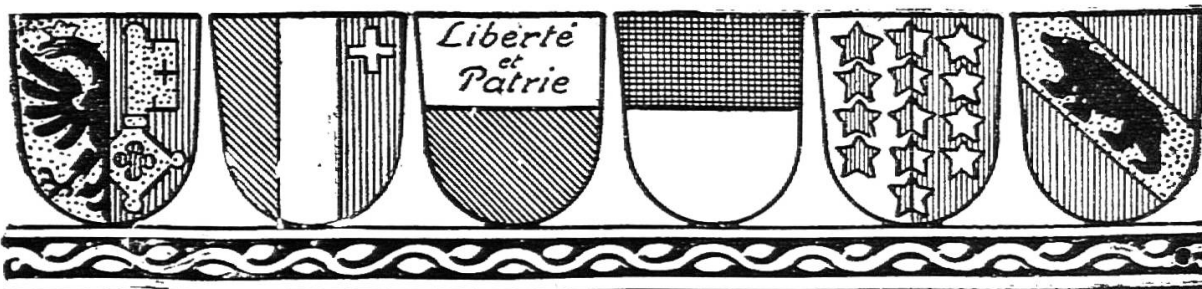
J. MERTENAT, Delémont.

R. DOTTRENS, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL

VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LECTURES DE VACANCES

ACREMANT, G.	<i>Carnaval d'été</i>	Fr. 3.—
ARDEI, H.	<i>Les vacances de la famille Bryce</i>	» 3.—
BALDE, J.	<i>Reine d'Arbieux</i>	» 3.—
BARCLAY, Fl.	<i>Ma vie pour la tienne</i>	» 3.—
BEDEL, M.	<i>Jérôme 60° latitude nord</i>	» 3.—
BENOIT, P.	<i>Axelle</i>	» 3.—
BORDEAUX, H.	<i>Le calvaire de Cimiez</i>	» 3.—
BUDRY, P.	<i>Le Hardi chez les Vaudois</i>	» 2.75
CAHUET, A.	<i>Mademoiselle de Milly</i>	» 3.—
CASSOU, J.	<i>Le pays qui n'est à personne</i>	» 3.—
CHÉRAU, G.	<i>L'ombre du maître</i>	» 3.—
C ^{te} DE COMMINGES	<i>Les Blérancourt</i>	» 3.—
CONRAD, J.	<i>Le frère-de-la-Côte</i>	» 3.—
DEKOBRA, M.	<i>Sérénade au bourreau</i>	» 3.—
DELARUE-MARDRUS, L.	<i>Redalga</i>	» 3.—
DORGELÈS, R.	<i>La caravane sans chameaux</i>	» 3.—
DUFOUT, J.	<i>Maitresse Jacques</i>	» 3.—
DUHAMEL, G.	<i>La nuit d'orage</i>	» 3.—
DYVONNE	<i>Le secret du destin</i>	» 3.—
HAMSUN, K.	<i>Sous l'étoile d'automne</i>	» 3.—
ISTRATI, P.	<i>Les chardons du Baragan</i>	» 3.—
LA BRÈTE, J. DE	<i>Source enchantée</i>	» 3.—
LACRETTELLE, J. DE	<i>Lettres espagnoles</i>	» 2.25
LARROUY, M.	<i>Trop de bonheur</i>	» 3.—
LE FRANC M.	<i>Grand Louis L'Innocent</i>	» 3.—
MARTIN DU GARD, R.	<i>Les Thibault, IV^e partie : La consultation</i>	» 3.—
MARTIN DU GARD, R.	<i>Les Thibault, V^e partie : La Sorellina</i>	» 3.—
MAURIAC, F.	<i>Destins</i>	» 3.—
MAUROIS, A.	<i>Voyage au pays des Articoles</i>	» 2.25
MORAND, P.	<i>La magie noire</i>	» 3.—
RAUCAT, Th.	<i>Loin des blondes</i>	» 3.—
RÉGNIER, H. DE	<i>L'Altana, 2 volumes</i>	» 6.—
ROUQUETTE, L.	<i>La Côte bleue</i>	» 3.—
SANDRE, Th.	<i>Les yeux fermés</i>	» 3.—
SILVESTRE, Ch.	<i>Le vent du gouffre</i>	» 3.—
THÉRIVE, A.	<i>Sans âme</i>	» 3.—
TOLSTOÏ, L.	<i>Les quatre livres de lecture</i>	» 6.—
VOISINS, G. DE	<i>L'absence et le retour</i>	» 3.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne